



## Association "Metz à Vélo"

3 avenue Leclerc de Hauteclocque

57000 METZ

Registre des associations de Metz : vol 122 folio 175

### Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 mars 2023

L'an 2022, le dix-huit mars, à 10h, les membres de l'association Metz à Vélo se sont réunis aux Récollets, salle capitulaire, 1 rue Récollets, Metz, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de l'équipe d'animation.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'Assemblée était présidée par M. Hervé Ribon, président de l'association.

Il était assisté d'une secrétaire de séance, Mme Isabelle Della Vedova, secrétaire de l'association.

Le président constate que 82 membres sont présents et 4 membres sont représentés; le nombre total de voix est ainsi de 86.

Sont également présents les élus :

**Madame Doan Tran** Conseillère départementale canton 1

**Monsieur Christophe Prevost** Conseiller à l'Eurométropole de Metz en charge du Plan Vélo

**Monsieur Belkhir Belhaddad** Député de la 1ère circonscription de Moselle /Membre de la commission des Affaires Sociales

Sont excusés :

**Madame Béatrice Agamennone** Adjointe au Maire de Metz : espaces publics, mobilité et espaces verts. Vice-Présidente Eurométropole de Metz : Mobilité et transports

**Monsieur François Grosdidier** Maire de Metz, Président de l'Eurométropole de Metz

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité simple.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

Rapport moral et financier 2022;

Compte rendu d'activité 2022;

Présentation des activités 2023;

Approbation du budget prévisionnel 2023

Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration ;

Désignation des vérificateurs des comptes ;

Il a été fait lecture des différents rapports moral, financier et activité de l'année 2022 puis les activités prévues ainsi que le budget prévisionnel pour l'année 2023

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés : faire plus de communication pour permettre d'avoir plus d'adhérents, développer les partenariats, mise en place d'une carte de membre.

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

**Rapport moral et financier** : l'Assemblée Générale adopte la délibération à la majorité de 84 voix pour et 2 abstention;

**Approbation du budget** : cette résolution est adoptée à la majorité de 84 voix pour et 2 abstention;

**Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration** :

L'Assemblée renouvelle en qualité de membres du Conseil d'Administration :

Isabelle DELLA VEDOVA  
Véronique DOUSSOT  
François BAUDRY  
Jean-Paul BLANCMUNIER  
Edmond NAGEL  
Hervé RIBON  
Guy CAMBIANICA  
Brigitte LIEDET

et propose comme nouveaux membres :

Laurence CHERY  
Stéphanie GRIES  
Sofiane BAYDEK  
Hughes BRAULT  
Edmond EGLOFF  
Eric MICHEL

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 12h40

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Metz, le 18 mars 2023

Le Président de séance

Hervé RIBON

La Secrétaire de séance

Isabelle DELLA VEDOVA